

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **Union des Propriétaires de droits d'eau sur la Versoix en liquidation, Versoix (GE)***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extra-ordinaire
3.

Date de la décision: 30.03.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **28.05.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Union des Propriétaires de droits d'eau sur la Versoix
c/Usine Electrique Jean Estier SA, 115 Route de l'Etraz,
1290 Versoix
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (article 745 al. 3 CO)

Etude Wicht Bonnefous Michel, notaires associés
1204 Genève

(04980814)